

# ASSOCIATION DIJONNAISE DU BOULODROME COUVERT

17 rue Léon Mauris – 21000 DIJON

Arnaud MAGNIN  
Président de l'association

Dijon, le 19 mars 2024

## CONVOCATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DU BOULODROME COUVERT

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale du Boulodrome se tiendra le :

**MARDI 02 AVRIL 2024 à 19 H 00**  
**au Boulodrome,**  
**17 rue Léon Mauris à DIJON**

### ORDRE DU JOUR

Appel des sociétés à 18 h 30  
Début de l'Assemblée à 19 h 00  
Allocution du Président  
Présentation du rapport moral  
Adoption du rapport moral  
Présentation du rapport financier  
Adoption du rapport financier  
Questions diverses  
Élections  
Pause  
Résultats des élections  
Élection du Président et de son nouveau bureau

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette assemblée

Le Secrétaire

Le Président

Arnaud Magnin

**RAPPEL : Nous vous informons que l'Assemblée Générale est ouverte à tous les adhérents(es) du BOULODROME.**

# ASSOCIATION DIJONNAISE DU BOULODROME COUVERT

17 rue Léon Mauris – 21000 DIJON

Arnaud MAGNIN  
Président de l'Association du Boulodrome

Dijon, le 19 mars 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents (es) de clubs,

Lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le **Mardi 02 AVRIL 2024 à 19 h** au Boulodrome, nous procéderons à l'élection de tous les membres du bureau Directeur de l'Association.

Les candidatures sont à envoyer par lettre à Arnaud MAGNIN au minimum 8 jours avant la date de l'Assemblée.

Nous vous rappelons qu'il faudra élire 7 personnes pour la pétanque et 7 personnes pour la lyonnaise. Les présidents des Comités Départementaux étant membres de droit au Comité Directeur ainsi qu'un représentant désigné par la Municipalité Dijonnaise.

D'après les statuts, 6 des 7 membres à élire doivent représenter des sociétés de Dijon ou du Grand Dijon.

## **Article 5.6 :**

Est éligible au Comité Directeur tout membre à titre individuel à jour de sa cotisation et licencié dans une association affiliée depuis plus de 6 mois et ayant atteint la majorité légale et jouissant de ses droits civiques et politiques. Il devra fournir un extrait de casier judiciaire récent.

Nous vous demandons de bien vouloir en faire part à vos licenciés adhérents de l'association du boulodrome.

En vous remerciant par avance,

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments sportifs.

Le Président de l'Association du Boulodrome,

Arnaud MAGNIN